

---

# **Assemblée générale 2010**

## **Rapport moral de Jean-Luc Flaugère**

---

Madame Chassin, Vice Présidente du Conseil Régional Auvergne,  
Monsieur Jacquemin, directeur adjoint de la DRAAF Auvergne,  
Mesdames et Messieurs les présidents,  
Mesdames et Messieurs les directeurs,  
Mesdames et Messieurs,  
Chers amis.

---

### **ETAT DES LIEUX**

---

#### ***Dans le monde, la crise...***

Le cataclysme économique de la crise de 2008 n'a pas fini de produire ses effets : crise en Grèce, crise en Irlande, incertitudes sur le Portugal, l'Espagne et d'autres peut-être...

Les grands acteurs de l'économie mondiale, USA et Chine, se livrent une guerre des monnaies, en sous-évaluant respectivement le dollar et le yuan. Prise entre les deux, l'Europe se trouve ballottée et sert de variable d'ajustement.

Les manœuvres de concentration se poursuivent dans tous les secteurs d'activité, à tous les niveaux des filières, dans toutes les régions du monde.

Comment ne pas évoquer aussi, encore une fois, la volatilité des cours des matières premières et notamment de certaines productions agricoles comme les céréales ou le sucre (je profite de ce que nous sommes dans le Puy de Dôme pour évoquer aussi cette production), qui peuvent passer du simple au double en moins d'un an, augmenter les revenus des céréaliers mais dans le même temps, engendrer un effet de ciseau des prix pour les filières d'élevage, et ce d'autant plus fortement que la filière est loin d'être aussi organisée qu'il le faudrait.

L'amplitude du phénomène est telle qu'elle met en cause les fondamentaux des acteurs économiques, exploitations et coopératives, c'est-à-dire leur capacité à générer des recettes et à couvrir des risques. Il est urgent de réagir.

Mais il y a aussi quelques signes qui nous incitent à faire preuve d'un optimisme, mesuré mais bien réel :

- Je vois un autre élément positif dans le fait que l'agriculture semble de nouveau être considérée par les dirigeants mondiaux (y compris européens), notamment depuis les émeutes de la faim de 2007, comme une activité stratégique pour les Etats, avec des perspectives de croissance importante mais peut-être aussi de concurrence exacerbée entre les grands pays producteurs. Nous ne pouvons que nous en réjouir mais soyons prêts à affronter nos concurrents.
- L'Europe, par la voix du commissaire européen au commerce, commence à s'inquiéter du protectionnisme plus ou moins direct pratiqué par partenaires commerciaux principaux : il n'est jamais trop tard... et nous ne pouvons que nous réjouir de voir nos décideurs européens reconnaître ce que nous dénonçons depuis des années.

### ***En Europe, une nouvelle PAC en construction***

Le changement de PAC est indispensable et dicté par la disparition des instruments de marché, par l'inadaptation des DPU, la croissance annoncée de la population mondiale ou la montée en puissance à long terme de l'enjeu du développement durable, dans un environnement mondial toujours plus complexe et toujours plus volatile.

La première ébauche proposée par la commission nous éclaire sur ce que pourrait être cette nouvelle PAC :

- Les aide (les DPU) restent le cœur du soutien à l'agriculture mais leur attribution est déconnectée des références historiques et prennent en compte les aspects environnementaux.
- Les instruments de gestion des marchés retrouvent de la vigueur, sans toutefois devenir les réels instruments de régulation que nous appelons de nos vœux.
- La PAC restera organisée sur deux piliers : les marchés et le développement rural.

On n'en sait pas beaucoup plus : il y a clairement un progrès par rapport à ce qu'est la PAC actuelle mais il y a encore une inconnue, et de taille : personne ne connaît encore l'enveloppe budgétaire qui représentera cette nouvelle PAC. Des intentions aux actes, nous attendons de nos dirigeants des mesures fortes et volontaristes, pour soutenir une agriculture européenne fondamentale pour le développement de notre espace commun.

### ***En France, LME et LMA...***

La LME (loi de modernisation de l'économie) devait assainir les difficiles relations entre les industries et le commerce, renforcer la coopération commerciale, réduire les délais de règlement, tout en préservant le pouvoir d'achat du consommateur.

La loi a été votée en 2008 et est entrée en application. Résultat : rien, ou si peu. On ne change probablement pas avec un texte de loi des décennies de pratiques fondées sur des rapports de force. Il est facile (et un peu légitime quand-même) de jeter la pierre à la grande distribution mais sachons aussi nous regarder en face et reconnaître notre incapacité à organiser réellement une offre de production.

La LMA (loi de modernisation agricole) a, elle, été votée à l'été 2010, dans le but d'apporter des réponses à la crise du lait ou à celles, à répétition, des fruits et légumes. Pour nous, la mesure phare de la LMA, c'est la contractualisation : elle doit contribuer à maîtriser la volatilité des cours, permettre le transfert des évolutions de prix d'un acteur à l'autre de la filière, faciliter l'organisation de l'offre... Le temps dira si ces mesures seront efficaces. Quoiqu'il en soit, nos coopératives sont probablement les outils les plus compatibles avec les ambitions de la LMA, qui aura au moins pour vertu de faire redécouvrir leurs propriétés.

Si la loi reconnaît cette position de la coopération comme force la plus aboutie de l'organisation économique, ne nous trompons pas, c'est bien grâce à l'action de lobbying forte menée par Coop de France Rhône Alpes Auvergne.

Et c'est bien un combat permanent de la coopération que de défendre son statut contre ses détracteurs – preuve en est encore l'attaque menée par le sénateur Arthuis, lors de la séance du projet de loi de finance, il y a un mois.

La mobilisation très forte de l'ensemble de la coopération, l'action que nous avons menée ensemble sur le terrain dans chaque département, a permis en quelques jours de faire retirer ces amendements dirigés contre nos coopératives. Merci de votre mobilisation.

Ajoutons, pour faire bonne mesure les lois Grenelle 1 et Grenelle 2 et leur cortège d'engagements : réduction des consommations énergétiques, promotion des énergies renouvelables, lutte contre le changement climatique, défense de la biodiversité, amélioration des bâtiments, des transports, de la gouvernance des entreprises. Nos coopératives sont concernées par tous les travaux ouverts et nous pouvons saluer leur engagement dans les énergies nouvelles, dans la valorisation de la biomasse, le développement du bio, la gestion des déchets ou le développement des formations Certiphyto...

Dans un tel contexte, les enjeux pour nos coopératives sont nombreux et de taille :

- Renforcer encore et encore l'organisation des producteurs, pour lutter contre ce non sens économique qu'est l'atomisation de l'offre.
- Réussir la contractualisation, pour nous doter d'un outil d'organisation de la production.
- Réfléchir à la taille critique de nos coopératives et développer des stratégies d'alliance.
- Répondre à la segmentation des marchés, en faisant valoir nos atouts, sans laisser de côté les circuits courts et les débouchés de proximité.

- Renforcer notre compétitivité, en jouant sur tous les leviers possible.

Au-delà de ces priorités purement économiques, un chantier immense nous attend, pour renforcer, à tous les échelons, l'attractivité de la coopération :

- Attractivité de notre modèle pour des consommateurs et des citoyens en quête de sens, de proximité et de développement durable.
- Attractivité financière, pour construire les moyens de conduire nos projets
- Attractivité, surtout, envers les agriculteurs et notamment ceux de demain. Les jeunes agriculteurs sont attentifs et exigeants : à nous de répondre à leurs attentes.

Pour tout cela, nos coopératives ont besoin d'une gouvernance forte et porteuse de confiance, pour :

- Mieux valoriser et mieux impliquer nos adhérents.
- Dynamiser la vie coopérative, du conseil d'administration aux instances de terrain.
- Mieux partager avec les adhérents nos stratégies industrielles et commerciales.
- Développer des stratégies modernes et attractives, susceptibles d'attirer la matière grise dont nos entreprises ont besoin.

Des efforts sont faits en ce domaine et je profite de notre présence dans le Puy de Dôme pour saluer les 23 administrateurs auvergnats inscrits à la formation Phileas, que nous organisons et qui ont commencé avant-hier leur cycle de formation.

## **DANS CE CONTEXTE, NOTRE PROJET STRATEGIQUE**

---

Si nous avons voulu bâtir un projet stratégique pour notre fédération, c'est pour tracer le cadre de notre action, dans le but d'accompagner les coopératives pour relever ces enjeux. Sans vouloir reprendre de A à Z ce projet, je voudrais encore une fois, en rappeler les éléments essentiels :

### **NOTRE POSITIONNEMENT, D'ABORD :**

Coop de France Rhône Alpes Auvergne veut être la tête du réseau des coopératives sur le territoire de Rhône-Alpes et d'Auvergne, pour la performance des entreprises coopératives agricoles et agro-alimentaires et pour le développement économique et agricole territorial.

Coop de France Rhône Alpes Auvergne s'affirme comme spécialiste de l'approche globale des besoins de l'entreprise coopérative agricole, intégrant de façon transversale les métiers, les spécificités régionales des filières et la connaissance des spécificités des coopératives.

Notre ambition est enfin d'être reconnus comme expert sur des thématiques d'excellence, émergentes et innovantes, porteuses de valeur ajoutée pour les coopératives et leurs adhérents.

## **NOS PRIORITES STRATEGIQUES, ENSUITE :**

- **Contribuer au développement économique...** des coopératives et de leurs adhérents : n'oublions jamais que nos coopératives ne sont après tout que des outils (de beaux outils) au service des associés coopérateurs.
- **Renforcer la proximité avec les coopératives**, même si ce n'est pas simple : il y a à vol d'oiseau 300 km entre Aurillac et Annecy, les routes sont sinueuses et le climat rigoureux ! Mais un réseau, une fédération, c'est ça : des acteurs partenaires, proches les uns des autres, mobilisés autour d'objectifs communs.
- **Développer la transversalité entre métiers, entre filières et entre territoires.** Si nous avons été en Languedoc Roussillon, avec un poids écrasant d'une seule production (la coopération viticole en l'occurrence), les choses auraient été plus simples. Dans nos deux régions, toutes les productions françaises doivent être représentées, à part peut-être le lin (et encore, si ça se trouve, il doit bien y en avoir quelques hectares quelque part...)... mais réfléchissons comment rester centrés sur notre entreprise, notre filière, notre petit territoire pendant que l'économie n'a jamais été aussi globale. L'ouverture sur le monde, ça commence par l'ouverture et les partenariats entre nous ! Coop de France Rhône Alpes Auvergne est naturellement le lieu où nous pouvons nous connaître, échanger et construire ensemble !
- **Renforcer notre rôle d'animateur des filières dans leurs spécificités territoriales.** L'ouverture sur le monde, ce n'est pas forcément la banalisation et l'uniformisation. Si nous voulons conquérir le monde, allons-y avec nos armes, celles qui font la force de nos productions : nos terroirs, nos savoir-faire et nos spécificités. Coop de France Rhône Alpes Auvergne doit nous accompagner pour identifier et nous aider à valoriser nos atouts maîtres.
- **Développer une stratégie d'innovation.** Pour répondre à ces différents objectifs, il va falloir qu'au sein de notre fédération, sans renier le travail énorme fait par nos prédécesseurs depuis plus de 40 ans, nous abordions les choses avec un œil neuf, de nouvelles méthodes et une approche renouvelée des coopératives et de leurs filiales.

## **NOS FINALITES, ENFIN :**

- Renforcer la fédération autour d'un projet partagé, compris et communiqué, avec une équipe interne soudée et efficace
- Répondre aux attentes actuelles et futures des coopératives
- Restaurer notre solidité financière

En lisant ces quelques lignes devant vous, je mesure l'ambition du projet que nous avons construit : nous avons placé la barre sacrément haut ! Mais je fais confiance à Jean et à l'ensemble de nos collaborateurs pour mettre en œuvre les actions qui permettront d'atteindre nos objectifs. Ce sera probablement difficile et c'est ensemble que nous pourrons y parvenir.

Notre équipe travaille actuellement à la déclinaison opérationnelle de ce projet stratégique. Vous en verrez les effets concrets dès le début de l'année 2011, notamment avec le déploiement d'une campagne de contacts dans les coopératives : attendez-vous à avoir de la visite ! Ces rencontres ont pour objet de renforcer notre connaissance mutuelle, d'identifier les problématiques et les besoins propres à chaque coopérative et les réponses que notre fédération sera en mesure d'apporter.

Je me permets, à ce propos, de vous rappeler la palette des expertises présentes dans la maison :

- Jean de Balathier, notre directeur, appui projets, dossiers coopératives.
- Héloïse Augros, chargée de mission, biomasse-énergie.
- Benoît Gazet-Talvande, qui a rejoint l'équipe le 2 novembre, sur l'activité environnement en remplacement de Guenaël Le Merrer, est appelé à intervenir en management environnemental, études techniques et réglementaires, développement durable.
- Laure Genin, responsable qualité-hygiène-sécurité-énergie-environnement, auditeur AFAQ, ISO 9001 et 22000, qui intervient dans les domaines du développement durable et les démarches de certification.
- Pascal Goux, consultant en stratégie et gouvernance coopérative, responsable de l'activité formation, consultant développement durable.
- Isabelle Guibert, responsable juridique, consultante en droit coopératif, droit des affaires, droit social, restructurations.
- Cédric Marchand, animateur de la section laitière et de Coop Amont, en charge de toutes les démarches concernant l'amont agricole.
- Violaine Panabière, chargée d'études formation, consultante en ressources humaines, gestion prévisionnelle des emplois et compétences, formation salariés.
- Pierre Pelloux, directeur Auvergne, développement, appui projets, dossiers coopératives.
- Maud Bouchet, qui rejoindra l'équipe le 2 février, aura en charge les bonnes pratiques phytosanitaires et l'agriculture biologique.
- Sans oublier nos précieuses collaboratrices : Monique Chevallier, Annie Giacometti, Andrée Gonthier, Véronique Picot-Seys et Annie Rocci.

## CONCLUSION

---

Mesdames et Messieurs, chers amis, comme moi vous avez de nombreux contacts avec les agriculteurs dans n'importe quelle filière.

Quand je discute avec eux, j'entends de multiples préoccupations, de multiples soucis. Pourtant, en permanence reviennent trois points particuliers.

- 1) Le manque de revenu,
- 2) L'excès de paperasserie, de contrôles...
- 3) Le besoin fort de s'organiser pour attaquer les marchés, mettre de la valeur ajoutée sur nos produits et pour réduire nos charges.

Je suis convaincu aujourd'hui, que la coopération répond à ces trois attentes. Je suis convaincu que la coopération est, et reste l'organisation la plus aboutie.

Aujourd'hui, j'affirme que nous défendons nos revenus par les coopératives, en étant plus fort sur les marchés, en réduisant nos charges.

Quand nos grands-parents et nos parents ont inventé le statut coopératif, ils voulaient faire vivre la solidarité, le mutualisme. Sans le savoir, ils étaient avant tout visionnaires.

La coopération est une vieille idée, qui est d'actualité et qui a beaucoup d'avenir devant elle.

Vous vous en apercevez, notre projet est un projet pour notre fédération mais au-delà, c'est aussi un projet au service de la coopération et même de l'agriculture de nos deux régions.

En conclusion, je voudrais reprendre une dernière fois les mots clés de notre réunion :

La noblesse de notre métier, qui est de nourrir les hommes en valorisant un patrimoine à transmettre à nos enfants, **nous y croyons !**

Coopérer, nous regrouper, être plus intelligents ensemble, **nous avons tout à y gagner !**

Les hommes et les femmes qui font ce métier, nos produits, nos terroirs, nos savoir-faire... **il faut que nous en parlions, que nous en parlions plus, que nous en parlions mieux ! Alors nous gagnerons ensemble.**

Je vous remercie,